



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

concertation sur le grand âge et l'autonomie

Question au Gouvernement n° 1843

Texte de la question

CONCERTATION SUR LE GRAND ÂGE ET L'AUTONOMIE

M. le président. La parole est à Mme Annie Vidal.

Mme Annie Vidal. Madame la ministre des solidarités et de la santé, l'un des progrès de ces soixante-dix dernières années, c'est l'allongement de la durée de la vie. L'espérance de vie est aujourd'hui de 85 ans pour les femmes et de 78 ans pour les hommes.

Et c'est une chance de pouvoir vieillir.

M. Christian Hutin. En bonne santé, en tout cas !

Mme Annie Vidal. La France compte 1,5 million de personnes de plus de 85 ans ; elles seront près de 5 millions en 2050. Aujourd'hui 1,3 million d'entre elles sont en situation de perte d'autonomie ; demain, ce sera 2,3 millions.

Nous devons être à la hauteur de ce défi du vieillissement de la population. C'est la raison pour laquelle vous avez demandé à M. Dominique Libault d'organiser une concertation nationale sur le grand âge et l'autonomie. Jeudi dernier, il vous a remis son rapport, fruit de six mois de travail ; plus de 250 personnes, représentant l'ensemble des acteurs concernés, ont été mobilisées.

Ce rapport ne traite pas de la seule question du financement de la dépendance. Il propose un véritable projet pour notre société, une société du bien-vieillir, de la bientraitance, une société où nos aînés pourraient trouver une vraie place, à condition que nous la leur fassions. Ce rapport est traversé d'humanité. Il décrit, entre autres, la nécessité de changer le regard que nous portons sur nos seniors ; il insiste sur la préservation de leurs capacités et propose aussi de revaloriser les métiers et de reconnaître le rôle des proches aidants.

Ce rapport ambitieux a été salué par les professionnels du secteur, qui attendent maintenant des actes concrets. Les Français ont par ailleurs, lors du grand débat, clairement identifié le grand âge comme une priorité. Madame la ministre, pouvez-vous indiquer à la représentation nationale quelles suites pourraient être données à ce rapport ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Le défi, vous avez raison, est devant nous : notre pays comptera en effet plus de 5 millions de personnes de plus de 85 ans à l'horizon 2050. Des moyens considérables seront nécessaires pour rénover nos EHPAD, pour mieux former aux métiers du grand âge, pour développer de nouveaux modes d'hébergement, pour favoriser le maintien à domicile...

Le rapport que m'a remis Dominique Libault la semaine dernière comporte 175 propositions, issues d'une très large concertation. Près de 415 000 de nos concitoyens ont participé à la consultation en ligne ; des dizaines d'ateliers régionaux se sont tenus ; beaucoup de parlementaires ont participé à des groupes de travail. Nous avons ainsi pu recueillir des idées nouvelles pour la prise en charge de la dépendance.

M. Aurélien Pradié. Et concrètement ?

Mme Agnès Buzyn, ministre . La concertation a mis en lumière différents points. Tout d'abord, l'attente de nos concitoyens est extrêmement forte ; ils sont attentifs à la bientraitance, et l'angoisse des familles devant la difficulté de prise en charge de nos aînés, en raison du reste à charge en particulier, est grande.

Conformément à l'horizon dessiné par le Président de la République, je proposerai à l'automne une réforme qui reposera sur une couverture publique du risque de perte d'autonomie liée au grand âge, avec trois priorités : la reconnaissance des métiers ; la baisse du reste à charge de nos concitoyens hébergés en établissement ; l'augmentation de la qualité des prises en charge et la prévention de la perte d'autonomie.

Le cap est fixé ; un dialogue s'ouvre avec toutes celles et tous ceux des députés qui le souhaitent, afin d'aboutir à un projet de loi consensuel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annie Vidal](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1843

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 avril 2019](#)